

METTRE EN PLACE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS



Encadrer ses collaborateurs n'est pas la tâche la plus facile pour un dirigeant d'entreprise artisanale. Pour motiver, impliquer et fidéliser ses salariés, l'entretien professionnel est un acte de management et de communication essentiel qui se prépare.

L'accompagnement du Conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous permettra de gagner en aisance dans la conduite de vos entretiens et de faire de ce temps d'échange un moment privilégié de communication avec vos salariés.

Notre accompagnement



Informer sur la réglementation et la mise en oeuvre de l'entretien professionnel



Formaliser les outils comme par exemple la fiche de poste, le compte rendu d'entretien...



Définir les modalités d'information auprès des salariés



Former à la conduite d'entretien



Accompagner le Dirigeant dans la mise en oeuvre des entretiens professionnels